

Bédarrides Mag

www.ville-bedarrides.com
VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL
N°13 / MARS 2018

Dossier spécial

**Sécurité et prévention,
une priorité pour
votre qualité de vie**

Pages 12 et 13



PAGE 16

Enfance et jeunesse ► **Nouvelle cantine à la maternelle**

PAGE 15

Travaux et cadre de vie ► **Assainissement collectif**

Page 02

Éditorial

Page 03

Amis de la mémoire

Pages 04 à 06

Retour en images

Page 7

Intercommunalité

Pages 08 et 09

Vie de la commune

Pages 10 à 13

Dossier sécurité

Pages 14 et 15

**Travaux et
cadre de vie**

Page 16

**Enfance
et jeunesse**

Page 17

Culture et festivités

Page 18

Vie associative

Page 19

Vie économique

Page 20

Tribune libre

Page 21

**La pajo
en Prouvençau**

Page 22

Infos pratiques

Page 23

Agenda



Chères Bédarridaises, chers Bédarridais,

L'année 2017 a été funeste pour notre village, marquée par la disparition de bons nombres de nos proches et de Marc CIBISHINO, ancien responsable de services techniques de la Commune. Avec l'ensemble des élus de la municipalité, nous nous associons à la douleur de leurs familles, leurs enfants et leurs proches.

Tout d'abord, concernant le changement de communauté de communes, après une première année de transition avec notre intégration aux Sorgues du Comtat, toutes les garanties ont été prises pour que 2018 devienne une année de réalisations pour l'amélioration de l'ensemble de la voirie et des espaces verts, le tout dans un processus de prise en compte du «zéro phyto» afin de respecter l'environnement. Un effort important a été fourni sur le réaménagement aux entrées du village et le repositionnement prochain de 40 bacs à fleurs au printemps 2018.

Conformément aux promesses de campagne, la majorité garantit la sécurité de notre commune. La police municipale a été entièrement restructurée avec cinq agents dont un de surveillance de la voie publique, une secrétaire et un renforcement du service de nuit. Par ailleurs, Bédarrides est maintenant sous la protection vidéo d'une quinzaine de caméras et d'un nouveau centre de surveillance urbain ayant d'ores et déjà entraîné une baisse significative des violences et incivilités.

Concernant la vie sociale, nous collaborons étroitement avec le Conseil Départemental et la CARSAT pour accompagner et soutenir les personnes ayant dans leur entourage un proche malade ou en fin de vie.

Dans un contexte urbain tendu avec les réformes successives de l'État, la révision du Plan Local d'Urbanisme est presque achevée, la restauration d'une partie de l'ancienne maison de retraite également avec la livraison par Grande Delta Habitat de 23 appartements en mars 2018.

Enfin, la nouvelle cantine scolaire va voir le jour pour un meilleur accueil de nos enfants. Ces nouveaux locaux feront également office de refuge en cas d'intempéries dues à des inondations.

Avec les élus de la majorité, le bien-être des bédarridais et la tranquillité de notre village restent encore et toujours ma priorité.

Bonne lecture à tous.

Christian TORT

Marc Cibischino nous a quittés

En septembre 1982, l'équipe municipale de Robert Mandrou recrutait, au sein des services techniques, un jardinier : Marc Cibischino. Originaire de Lorraine, Marc avait déménagé avec ses parents et son frère, en Bretagne avant de s'installer définitivement à Bédarrides en 1971.

En 1982, Marc était élève aux beaux-arts de Valence et cherchait un emploi. Cet amoureux des plantes, titulaire d'un BEP horticulture, ne se doutait alors pas qu'il ferait la majeure partie de sa carrière et de sa vie à Bédarrides, œuvrant pendant plus de 35 ans à l'embellissement de la ville et au bien-être de sa population.

Patient mais passionné, il gravit peu à peu les échelons professionnels jusqu'à devenir en 2008 le responsable adjoint des services techniques aux côtés d'Alain Tisserand, avant d'en devenir le responsable en 2016. Marc a, entre autre, activement participé à l'aménagement du parc urbain Etienne Daillan, en 2008-2009.

Recruté par l'intercommunalité des Sorgues du Comtat au 1er janvier 2017, il n'en restait pas moins présent à Bédarrides. Disponible, fiable et réactif, il resta cet employé qui avait été apprécié tant par les élus qui se sont succédé, que par ses collègues et les Bédarridais.

D'un esprit curieux, gardant l'esprit ouvert et à l'écoute des autres et du monde, ce grand voyageur, marathonien, pêcheur, randonneur, basketteur, plongeur, danseur, alpiniste à ses heures, a constamment tenté de repousser ses limites.

Père de 4 enfants, très fier de sa tribu, Marc Cibischino a été emporté à l'âge de 57 ans par un cancer du poumon fulgurant.

La ville de Bédarrides tient à lui rendre hommage et partage la peine de sa famille.



Directeur de la publication : Christian TORT
Rédaction : Service Communication - **Photographies :** Service Communication
Conception et réalisation : Service Communication
Dépôt légal : Mars 2018 - Tirage à 2650 exemplaires - **Renseignements :** communication@bedarrides.eu





PASSATION DE COMMANDEMENT

Une cérémonie de passation de commandement a eu lieu au centre de secours des sapeurs-pompiers de Bédarrides. Le lieutenant Luc Bathelier, pompier volontaire depuis 1986, chef de centre depuis mai 2013, a quitté ses fonctions, et par obligation statutaire son grade de lieutenant, pour devenir caporal-chef des sapeurs-pompiers professionnels à Avignon. Son successeur, et ami, l'adjudant Eric Parreno, prend la tête du centre de secours. Il avait intégré la caserne au printemps 1986 avant de devenir caporal en 1998, sergent en 2006 et adjudant en 2017. Nous souhaitons à Eric Parreno une pleine réussite dans l'exercice de sa nouvelle fonction.



ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ !

Jeudi 30 novembre, la charte de soutien à l'activité économique a été signée entre la Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat (CMAR) et les cinq communes qui composent l'intercommunalité des Sorgues du Comtat à la salle René Tramier d'Althen-des-Paluds. Les artisans et chefs d'entreprises locaux étaient conviés à cette manifestation qui s'est clôturée par un apéritif convivial offert par la communauté de communes.



TÉLÉTHON 2017

Cette année encore, la commune s'est associée à la 31^{ème} édition du Téléthon en faveur de la recherche sur les maladies orphelines. Pour la première fois, l'association le Volant des 7 rivières a organisé cette manifestation avec brio et réussi à dynamiser notre commune. De multiples animations ont été proposées pour permettre de récolter des fonds au profit du combat vers la guérison des malades. Un grand bravo à tous les acteurs pour leur solidarité !



LES GENDARMES CÉLÈBRENT LEUR SAINTE GENEVIÈVE

Après une messe célébrée à l'église locale, les gendarmes du Groupement de Vaucluse, ceux notamment de l'EDSR (Escadron Départemental de Sécurité Routière) mais aussi ceux de la compagnie d'Avignon, se sont retrouvés jeudi 18 janvier à la salle des Verdeaux, à Bédarrides, pour honorer leur sainte patronne. En présence de Jean-Christophe Moraud, préfet de Vaucluse, le colonel Salvador Munoz, patron des gendarmes vauclusiens, a salué l'engagement de l'ensemble des militaires du département mais aussi les brillants résultats obtenus sur le terrain en 2017.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Le 11 novembre dernier, la commune a commémoré le 99ème anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. C'est au Monument aux Morts que Monsieur le Maire a lu le traditionnel message national en hommage aux Anciens combattants. Les élèves des écoles de la commune ont déposé tour à tour une rose rendant hommage aux soldats morts pour la France.



ANDRÉ TORT MIS À L'HONNEUR

Suite à une décision prise à l'unanimité du Conseil Municipal, la salle de réunion attenante au bureau du Maire est dénommée «Salle André TORT». Maire honoraire de 1989 à 2008. La salle a été baptisée à son nom et en sa présence. Un hommage on ne peut plus mérité avec près de 20 années de dévouement quotidien à notre commune.



LES AIDANTS DANS LA FAMILLE

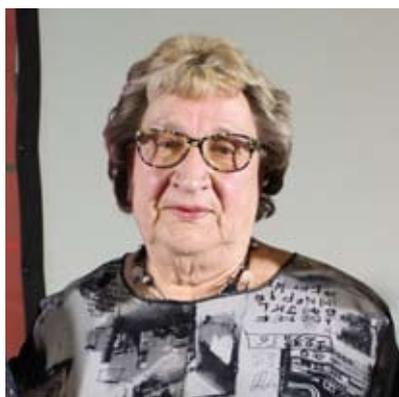
En novembre, le CCAS a proposé une formation gratuite de 6 modules à destination des personnes qui accompagnent un proche malade au quotidien.

ATELIER SÉNIOR GRATUIT : le CCAS propose avec le groupe associatif Siel Bleu et le Conseil Départemental de Vaucluse une action gratuite en faveur des seniors de 60 ans et plus précédée d'une conférence d'une heure sur les bienfaits de l'activité physique chez les seniors. Marche bâtons sur 12 séances de 2h ou Gym Zumba sur 24 séances d'1h.

Cette action aura lieu si le nombre d'inscrits est suffisant. Inscription au CCAS au plus tard le 31 mars au 04 90 33 08 59.

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES VOEUX

Retour sur les distinctions lors de la cérémonie des voeux du vendredi 12 janvier 2018.



Marie Thérèse VALLAT
Association Solidarité Bédarridaise



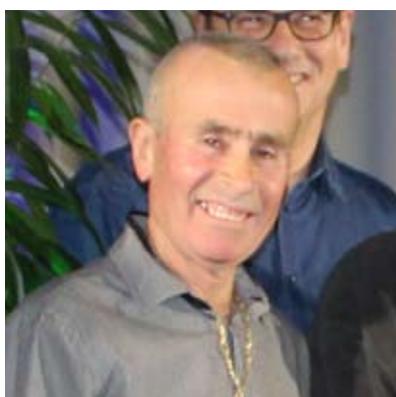
Dominique ROUX
Présidente de l'ASB Tennis



Monique SAUVAYRE



Gérard REBOUL
Président du Comité de Jumelage



Michel MIRRA
ASB Cyclotourisme



Michel ENJOLRAS
Champion de France de Ball Trap

RETOUR SUR LES REMISES DE RÉCOMPENSES



CONCOURS DES CRÈCHES PROVENÇALES

Coup de Coeur : M. TAULIER

Prix de la Tradition : Mme BOMPARD

Prix de l'Imagination : M. FERREIRA

Prix du Petit Village Provençal : Mme CARTOUX

Prix de la Diversité : M. AGLI

Prix de la Nativité : M. MARTY

Distinction du Jury : M. TORT



CONCOURS DE FAÇADES ET VITRINES DE NOËL

Catégorie vitrines des commerces

Coup de Coeur : IDEAL FLOR

Distinction du jury pour Mély Repass, Boulangerie Pâtisserie les 4R, l'Institut Natur'elle et Boulangerie Chez Colette.



Catégorie façades et jardins

Coup de Coeur : Famille BLANQUET-ESCOFFIER

Distinction du jury pour les familles TRONCY et RUIZ-SEVILLA

Des espaces verts 100% bio

La préservation de l'environnement a toujours été un enjeu essentiel pour la Communauté de Communes et tous les choix faits concernant l'entretien des espaces verts et de la voirie tendent systématiquement vers l'amélioration de la qualité de vie dans le respect de la biodiversité.

Pour accompagner le passage au «Zéro phyto» imposé par la loi Labbé, interdisant aux collectivités l'utilisation de produits phytosanitaires depuis



C'est notre conception de la ville propre qu'il faut changer car finalement, les herbes « folles » ne sont ni sales, ni dangereuses... Contrairement aux pesticides qui sont dangereux pour la santé et l'environnement, qui s'infiltrent dans la terre, affaiblissent les sols et déciment les insectes.

2017, un plan de désherbage a été établi afin d'affiner davantage les actions menées jusqu'alors.

Véritable outil de diagnostic et d'aide à la décision, ce plan de désherbage a permis de mettre en avant le travail d'anticipation des agents intercommunaux et va améliorer, secteur par secteur, les politiques d'interventions pour plus de

performance. Du matériel alternatif ciblé va venir renforcer le travail des agents au quotidien.

Il n'en demeure pas moins que le travail de lutte contre les «mauvaises herbes» est fastidieux et chronophage, et en zone urbaine, l'arrêt des pesticides favorise le développement d'une végétation là où nous n'avions plus l'habitude de la trouver.

Elles font partie de la biodiversité, et sont nos alliées, abritant des insectes qui détruisent certains parasites. Une bonne raison de modifier notre perception des espaces publics en acceptant la présence de cette végétation spontanée pour un cadre de vie plus sain sans polluant chimique.

À Bédarrides, des espaces verts favorables à la biodiversité et au développement durable

Avec le dernier réaménagement des espaces verts de notre commune, l'arrosage a été fortement réduit. Un vrai point positif suite à l'importante alerte sécheresse qui a touché notre département l'été dernier.

Le choix de ces plantes et des matériaux a permis de créer des massifs ne nécessitant qu'un minimum d'entretien afin de diminuer les coûts de fonctionnement.



COLLECTE DU TRI SÉLECTIF BAC / SAC JAUNE À BÉDARRIDES

- Collecte le mardi matin pour le secteur centre ville.
- Collecte le jeudi matin pour le secteur extérieur (détail des rues sur site de la commune).

Pas d'ordures ménagères, ni de déchets verts !

Uniquement les emballages recyclables vides et non souillés :

- Papiers, journaux, cartonnets, cartons pizzas et briques alimentaires.
- Bouteilles et flacons plastiques.
- Canettes alu et boîtes de conserve.

Pour toute demande relative à la collecte et au traitement des déchets : 04 32 70 20 81.

- **SORTEZ LES BACS ET SACS JAUNES LA VEILLE AU SOIR DE LA COLLECTE ET REGROUPEZ-LES.**
- **RENTREZ LES BACS APRÈS CHAQUE RAMASSAGE.**



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Enlèvement gratuit sur rendez-vous. La tournée s'effectue le 1er et 3ème jeudi de chaque mois. Le détail des objets à ramasser vous sera demandé lors de votre inscription.

Pour contacter le Centre Technique Intercommunal de Bédarrides : 04 32 70 20 81

Toutes les informations sur www.sorgues-du-comtat.com

UN NUMÉRO POUR LA COLLECTE DE VOS ENCOMBRANTS : 04 32 70 20 81





Premier PACS signé en mairie !

Samedi 2 décembre 2017, le premier pacte civil de solidarité plus communément appelé PACS, a été signé en mairie de Bédarrides en présence de Isabelle DUCRY, élue déléguée à la tranquillité publique et à l'agriculture.

Depuis le 2 novembre 2017, l'enregistrement des PACS ne s'effectue plus au tribunal d'instance mais en mairie, auprès du service de l'Etat Civil.

Si vous souhaitez conclure un PACS, il suffit de prendre rendez-vous auprès du service d'Etat Civil. Vous serez ensuite reçus par un officier d'état civil pour l'élaboration du dossier.

Informations et renseignements auprès du service Etat-Civil par mail : etatcivil@bedarrides.eu ou par téléphone au 04 90 33 01 48.

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES DE PERMIS DE CONDUIRE ET CARTES GRISES !

Vos démarches en un clic ,
gagnez du temps !

Depuis le 1er novembre 2017, les demandes de cartes grises et de permis de conduire se font uniquement sur internet. Pour plus d'information, des dépliants sont à votre disposition à l'accueil de la mairie et sur le site internet, rubrique actualités.

Rendez-vous sur ants.gouv.fr pour retrouver les services en ligne 24h/24 et 7j/7. Vous n'avez pas d'accès internet ?

Des points numériques sont à votre disposition en préfecture et sous-préfecture avec un accompagnement par des médiateurs numériques.

Si vous rencontrez des difficultés appelez l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) au 0811 100 992 ou au 34 00.

Vigilance sur le « Portail famille »

Des tentatives de piratage des comptes des utilisateurs du « Portail famille » de la commune ont été détectées par les services de la commune, soyez vigilants !

Pour rappel, la mairie s'engage à tout mettre en œuvre pour sécuriser l'envoi de messages par e-mails :

1 - Nos e-mails sont envoyés pour vous notifier soit d'un reçu de paiement en ligne, soit d'une réponse à une demande de votre part.

2 - Nos e-mails ne vous demanderont jamais de communiquer vos coordonnées bancaires (carte bancaire, RIB) ou vos codes personnels d'accès à votre espace en ligne.

3 - Nos e-mails ne contiennent jamais de pièce jointe dangereuse (programmes, fond d'écran, etc.).

Si vous recevez un e-mail aux couleurs de la Mairie de Bédarrides (logo, signature,...) qui ne respecte pas ces règles, il s'agit d'un e-mail pirate (aussi appelé phishing ou hameçonnage).

Ce pirate usurpe notre identité afin de récupérer et d'utiliser vos données personnelles. Nous vous recommandons de ne cliquer sur aucun lien, de n'ouvrir aucune pièce jointe et de détruire cet e-mail.

Si, par mégarde, vous cliquez sur un lien qui vous renvoie sur un site imitant le « Portail famille » ou tout autre service de la mairie et qui vous demande de saisir des informations confidentielles (numéro de compte, codes d'accès, numéro de carte bancaire, date de naissance, etc.), fermez votre navigateur et détruisez l'e-mail.

Si vous avez un doute sur un e-mail reçu, n'hésitez pas à contacter le bureau des régies par e-mail à l'adresse regies@bedarrides.eu ou par téléphone au 04 90 33 55 98.

Le service est ouvert le mercredi de 7h15 à 12h et de 13h15 à 16h15 et le vendredi de 7h15 à 12h.

En bref

Une nouveau conseiller municipal pour la majorité

Olivier HILAIRE, suivant sur la liste dirigée par le maire en 2014, est devenu conseiller municipal lors du conseil du 22 novembre 2017. Il accède à la fonction suite au départ de Guillaume TADDIO.

L'Enquête Publique Unique concernant le Plan Local d'Urbanisme est en cours !

Par arrêté en date du 25 janvier 2018, monsieur le maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur la révision du Plan Local d'urbanisme et sur le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune.

Le projet de révision du PLU a été élaboré autour des 4 axes suivants :

- maîtrise du développement urbain,
- renforcement du tissu économique local
- préservation d'un cadre de vie de qualité
- mise en place d'une politique de déplacement.

Le projet d'assainissement des eaux usées définit les zones d'assainissement collectif et non-collectif de la commune.

L'enquête publique se déroule du 16 février 2018 au 19 mars 2018 à 16h30, pendant 31 jours consécutifs en mairie.

Le vice-président du Tribunal Administratif de Nîmes a désigné Monsieur Georges CHARIGLIONE, en qualité de commissaire-enquêteur. Celui-ci reçoit le public en mairie de BÉDARRIDES, à la salle du conseil (située au 1er de la mairie) aux dates et heures suivantes :

- Vendredi 16 février de 13h30 à 16h30
- Mercredi 21 février de 9h à 12h
- Samedi 3 mars de 9h à 12 h
- Mardi 13 mars de 13h30 à 16h30
- Lundi 19 mars de 13h30 à 16h30

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique unique ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public au service urbanisme situé en mairie aux jours habituels d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement

ses observations et propositions sur le registre d'enquête unique ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie. Vous pouvez consulter ces observations en mairie pendant la durée de l'enquête. Vous pouvez également faire parvenir ces observations par voie numérique auprès du service urbanisme.

Le dossier d'enquête publique unique ainsi que les observations et propositions transmises par voie numérique seront également disponibles durant l'enquête publique sur le site internet de la commune.

Toute personne pourra obtenir, sur sa demande et à ses frais, auprès de M. le Maire, communication du dossier d'enquête publique, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique. Le dossier comporte un rapport sur les incidences environnementales du projet de PLU et l'avis de l'autorité compétente en matière environnementale et les avis des Personnes Publiques et Associées.

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmet à Monsieur le Maire son rapport et ses conclusions motivées. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions au service urbanisme de la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la commune pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal et le comité syndical du SMERRV se prononceront par délibération respectivement sur l'approbation du PLU et le zonage d'assainissement des eaux usées, éventuellement modifiés au vu des conclusions de l'enquête.

FERMETURE DE LA MAIRIE LE SAMEDI MATIN

En raison d'une réorganisation de ses missions, l'accueil en mairie n'est plus assuré le premier samedi matin du mois, de 9h00 à 12h00, pour les permanences d'État Civil.

La réforme de l'État et de ses services décentralisés a, en effet, prévu de nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité, permis de conduire et cartes grises.

Pour rappel, l'ensemble de ces démarches se font désormais directement sur Internet auprès de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr/>

En conséquence, le service n'a plus à traiter ces différentes demandes et la très faible fréquentation des permanences justifie leur réorganisation.

Sachez donc que :

- > L'accueil de la mairie reste ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ;
- > Le service État Civil reçoit désormais du lundi au vendredi sur rendez-vous, selon vos disponibilités, y compris en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil, afin de répondre à vos attentes.

Contact par téléphone au 04 90 33 01 48 ou par courriel à l'adresse etatcivil@bedarrides.eu

À Bédarrides, la sécurité est une priorité

Du renouveau pour la Police Municipale

La sécurité est un thème majeur de la préoccupation des Bédarridais et Bédarridaises. Comme nous l'avons annoncé lors de la campagne des élections en 2014, la Police Municipale a été entièrement restructurée et ses missions de surveillance et de lutte contre les incivilités ont été renforcées.

L'effectif du service est aujourd'hui au complet avec cinq policiers municipaux, un agent de surveillance de la voie publique et une secrétaire. En 2017, les policiers ont effectué 110 heures de service de nuit en plus des surveillances générales quotidiennes de 7 heures à 20 heures.

Proximité sur le terrain et collaboration renforcée avec les services de la Gendarmerie Nationale

Ce travail de présence sur le terrain est une volonté municipale afin de redonner à la police municipale son véritable rôle de proximité auprès des habitants en privilégiant les rencontres et le dialogue.

Ces actions ont ainsi permis de faire chuter à 28 faits d'atteintes aux biens en 2017 contre 35 faits en 2016.



Les agents ont suivi une formation interne sur l'utilisation du nouveau Centre de Surveillance Urbaine.



Accueil de la Brigade Territoriale Autonome (BTA) de Gendarmerie de Sorgues dans le nouveau Centre de Surveillance Urbaine. De gauche à droite : Didier Daniel, adjoint délégué à la sécurité, Eric Marcel, lieutenant de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Sorgues, Briec Chesnay, policier municipal, Anthony Delage responsable administratif de la police municipale, Pascal THURIET, capitaine adjoint, Sandra AZEVEDO, capitaine et Christian TORT, maire de Bédarrides.

VIDÉO-PROTECTION

Extension et modernisation du système de vidéo-protection

La municipalité a également procédé au renforcement du pôle sécurité avec l'extension de la vidéo-protection et la création d'un Centre de Surveillance Urbaine (CSU). La répartition des caméras permet que tout véhicule pénétrant puisse être identifié en cas de besoin.

Les caméras fonctionnent 24h/24 mais, par respect des libertés individuelles et pour réduire le risque d'atteinte à la vie privée, les enregistrements ne sont visionnés par les policiers municipaux formés à ce type de surveillance qu'en cas de besoin seulement.

Le système de vidéo-protection a été développé sur la ville et en particulier sur les points sensibles et stratégiques de la commune.

Avec la mise en place du CSU, nous constatons que l'extension de ce dispositif a amélioré l'efficacité dans la lutte contre les faits délictueux, notamment par son effet dissuasif.

De plus, les gendarmes demandent régulièrement à visionner les images lorsqu'une infraction est commise à proximité d'une zone surveillée et cela permet bien souvent d'identifier et d'interpeller les auteurs de délits et dégradations.

Peut-on utiliser ces enregistrements pour dénoncer ou condamner un délit sur la voie publique ?

Il est parfois possible d'utiliser les enregistrements de vidéosurveillance pour faire valoir un incident sur la voie publique, mais pour cela, la victime doit tout d'abord porter plainte elle-même auprès d'un commissariat ou d'une gendarmerie, ceci afin de permettre l'accès auxdits enregistrements.

Ce n'est qu'à compter de ce moment précis qu'une enquête de flagrant délit peut alors lever le délai d'un mois concernant les enregistrements de vidéosurveillance.

Dispositifs et actions ciblés aux abords des écoles

Afin de respecter au mieux le plan Vigipirate toujours en vigueur, les problèmes de circulation et de stationnement sont régulièrement étudiés dans l'intérêt des enfants et des familles afin de fluidifier la circulation et garantir une sécurité maximale pour nos bambins.

En décembre, les modalités des stationnements ont été modifiées sur le chemin de Saint-Etienne aux abords de l'école maternelle Frédéric Mistral suite aux consignes de la Préfecture de Vaucluse et afin d'éviter l'encombrement de la voirie aux heures cruciales d'entrées et sorties des classes.

Le stationnement des véhicules est désormais limité à 10 minutes, de 7h30 à 18h, sur le parking à hauteur de l'école, et sur l'accotement stabilisé en face de l'école pendant les périodes scolaires uniquement.

À l'école élémentaire, le nouveau fonctionnement du dépose-minute avec la mise en place d'un sens unique se montre très efficace.

Prochainement, la rue des écoles sera définitivement fermée à la circulation. Les deux blocs scolaires ne feront plus qu'un, offrant une cour plus grande et une sécurité renforcée.

Toutes ces réflexions résultent d'un travail permanent entre les différents élus, la police municipale et les agents des services techniques communaux et intercommunaux.

Contrôles de vitesse réguliers aux entrées et sorties de Bédarrides. Ci-contre route de Monteux.



ALERTE COMMERCE SMS

Dispositif en place depuis 2015

Le principe est simple, en cas de vol à main armée, vol à l'étalage, circulation de fausse monnaie, etc. Les commerces adhérents reçoivent un SMS de la police ou de la gendarmerie les avertissant.

Le but est de dissuader les délinquants, mais aussi de susciter la vigilance des commerçants afin d'éviter la réitération des faits en leur défaveur. Il a été mis en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Préfecture, en partenariat avec les forces de Police et de Gendarmerie.

Inscription de 12€ pour un service à vie directement auprès de la mairie.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pensez-y si vous devez vous absenter !

Il s'agit d'un service gratuit de sécurisation mis en œuvre par la Police Municipale au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Ils organisent en partenariat avec la gendarmerie des patrouilles régulières à votre domicile pour limiter les risques de cambriolage.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus des tentatives d'effractions, effractions ou encore des cambriolages par les forces de l'ordre ou par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation.

Informés, vous et vos proches serez en mesure d'agir afin de limiter le préjudice subi (remplacement des serrures, inventaire des objets, contact avec l'assurance, etc.).



COÛT TOTAL DES TRAVAUX
138 480€ HT

COMPRENANT
AMÉNAGEMENT ET
L'ÉQUIPEMENT DU LOCAL
SÉCURISÉ POUR LE CENTRE
DE SURVEILLANCE URBAINE
AINSI QUE L'ACQUISITION
ET L'INSTALLATION DES
NOUVELLES CAMÉRAS.

Prévenir les risques, un enjeu majeur



Au dernier trimestre 2017, des travaux d'entretien ont eu lieu sur le site dénommé « Ruisseau des Verdeaux ».

Ce fossé sert à évacuer les eaux du Coulaire, qui se jettent dans l'Ouvèze en passant par l'avenue de Rascassa.

Un important dispositif de lutte contre les inondations...

La commune dispose de trois pompes fixes, une pompe électrique à l'entrée du village au Verdeaux et deux pompes à vis d'Archimède au Pont Roman et à la Gare. Elles sont gérées et régulièrement entretenues par le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale (SMOP) et la Communauté de Communes des Sorgues du Comtat (CCSC) avec l'entreprise Michelier.

À cela s'ajoutent les douze pompes mobiles positionnées aux divers points stratégiques de notre village : Chemin des Ecoliers, Chemin d'Avignon, Chemin des Sences, Quartier des Verdeaux...

Fin 2017, un inventaire du matériel a été effectué. Toutes les pompes ont été vérifiées et remises en état de marche par les services techniques de la CCSC. Deux pompes hors d'usage ont été remplacées et réparées.

En cas d'inondation, l'utilisation des pompes mobiles est possible grâce à nos agriculteurs qui mettent leurs tracteurs à disposition.

Trois syndicats pour l'entretien de nos 7 rivières

La restauration et l'entretien de nos cours d'eau sont assurés par nos trois syndicats de rivières avec qui nos relations se sont renforcées et qui ont procédé à des travaux importants dans le cadre de leur Plan Pluriannuel d'Entretien et de Restauration de la végétation.

> Le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale (SMOP) pour l'Ouvèze, la Seille et la Contre-Seille

> L'Épage du Bassin Sud-Ouest du Mont Ventoux (BSOMV) pour la Grande Levade, le Vallat Mians et l'Auzon

> Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (SMBS) pour la Sorgue d'Entraigues et la Sorgue de Velleron

Une association syndicale pour nos fossés et ruisseaux

L'Association Syndicale constituée d'Office des Mayres et Fossés (ASCO) veille au bon écoulement de l'eau sur le territoire communal. Particulièrement en nettoyant régulièrement les fossés principaux (mayres) et secondaires.

Le travail opéré par l'association est important, car en cas de gros orages ou de fortes pluies, il permet d'éviter de gros désagréments en favorisant l'évacuation des eaux dans les rivières.

Au dernier trimestre 2017, des travaux d'entretien ont eu lieu sur le site dénommé « Ruisseau des Verdeaux ». Ce fossé sert à évacuer les eaux du Coulaire, qui se jettent dans l'Ouvèze en passant par l'avenue de Rascassa.

Quelques rappels

Accès aux stades règlementés pour les chiens non tenus en laisse

Suite à un récent arrêté, la municipalité a décidé de règlementer l'accès au stade pour nos amis canins. Les propriétaires ont désormais obligation de tenir leur(s) compagnon(s) en laisse dans l'enceinte des stades de foot et de rugby. L'amende encourue s'élève à 38€.

Concernant les bornes de remplissage et pulvérisateurs agricoles

Les bornes de remplissage sont réservées uniquement aux agriculteurs et aux services techniques de la commune. Tout autre usage est interdit.

Police Municipale

Adresse : Hôtel de Ville, Place du Vieux Moulin (derrière la mairie)

Téléphone : 04 90 33 55 97

Mail : secretariat-pm@bedarrides.eu et police-municipale@bedarrides.eu

PARTICIPATION CITOYENNE

La commune s'engage en 2018

Pour pouvoir remplir la mission de sécurité dévolue au Maire, la municipalité a mis en place plusieurs dispositifs pour assurer au mieux la tranquillité de ses habitants, commerces et préserver les biens privés et publics sur la commune : video-protection, Alerte Commerce SMS, Réserve Communale de Sécurité Civile, DICRIM, Plan Communal de Sauvegarde, etc. Ces dispositifs viennent en complément de la présence de la Police Municipale.

Le dispositif de participation citoyenne consiste à organiser dans différents quartiers de la commune une chaîne de vigilance pour prévenir tout phénomène de délinquance et faire participer les acteurs locaux ainsi que la population concernée, à la sécurité de leur propre environnement. La démarche consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection des biens. Ce dispositif doit encourager la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Si les habitants d'une rue ou d'un quartier assistent à quelque chose de suspect sur leur zone d'habitation, ils informent un « référent désigné » de leur quartier qui, en fonction de la situation, prend contact avec le policier municipal ou la gendarmerie. À l'inverse, en cas de vol ou infraction communiqué au responsable de quartier, celui-ci pourra en informer les habitants concernés, ce qui permettra à chacun d'être plus vigilant et de pouvoir ainsi déjouer certaines mauvaises intentions.

Quelques personnes se sont déjà portées volontaires dans leurs quartiers. Si vous souhaitez vous inscrire dans cette démarche et devenir référent citoyen, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

La « RCSC » existe depuis 2015

La Réserve communale de sécurité civile, en quoi ça consiste ?

Dans la gestion de crise, tout le monde a un rôle à jouer. La réserve communale de sécurité civile est constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire d'une Commune. Elle agit sous l'autorité du Maire.

Les réservistes peuvent être amenés à conduire des actions de sensibilisation des habitants au risque inondation par exemple. Ils constituent alors des relais de proximité des pouvoirs publics auprès des habitants.

Tous les réservistes suivent une formation pour intervenir selon les situations. Ils interviennent sous l'autorité du maire et ses adjoints qui décident de leur déploiement, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Des réservistes fiables et identifiables

Afin d'identifier les bénévoles sur le terrain et mettre en confiance la population, ils sont munis d'un brassard jaune, chasuble, badge avec photo et état-civil ; ils interviennent toujours par deux.

MISSIONS PRINCIPALES

- Information des populations face à l'évènement et information préventive face aux risques.
- Recensement des personnes dépendantes à mobilité réduite ou médicalement assistées.
- Accueil des personnes dans le(s) centre(s) d'hébergement, soutien et réconfort des populations.
- Distribution du ravitaillement et de l'eau potable.
- Aide aux sinistrés suite à l'évènement.
- Aider au nettoyage des voiries ou bâtiments communaux.

Dans une situation difficile, avec le stress et tout ce qui peut se passer, il n'est pas toujours évident d'ouvrir sa porte à quelqu'un que l'on ne connaît pas. Vous pouvez conserver ce trombinoscope qui vous permettra de connaître et reconnaître les bénévoles en cas d'intervention.

Bienvenue à nos trois nouveaux réservistes !

- Frédéric COLARDELLE
- Marjorie BOUCHON
- Monique REBOUL



Christian CARLONI



Michel CHABROL



Daniel CHARRE



Lionel LOUIT



Annie TARVET



Dominique BAJOT



Nicolas BALDUCCI



Mathilde BARBIER



Romain BIGOT

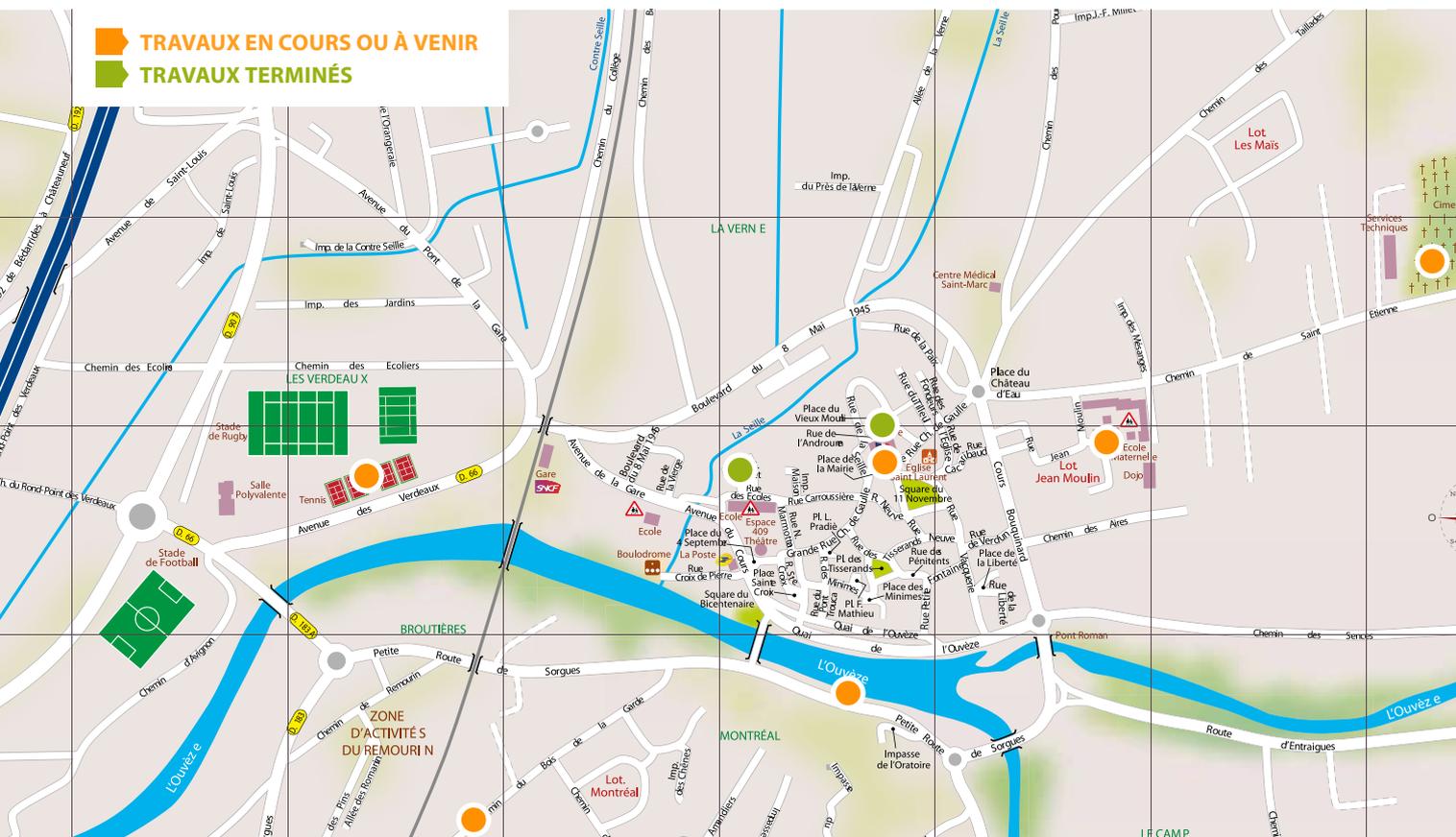


David POITIER



Béatrice RUBIN

TRAVAUX ET CADRE DE VIE



En poste depuis le mois d'octobre 2016, Michel CHEVALY intervient sur notre commune en tant qu'agent des services techniques. Il assure des missions d'entretien et de manutention au cimetière communal, son principal secteur d'intervention, auquel il porte une attention toute particulière. Il s'occupe du nettoyage des allées, des espaces verts et en assure quotidiennement l'ouverture au public.

MAIRIE - HÔTEL DE VILLE

- Rénovation des bureaux services administratifs.

CIMETIÈRE COMMUNAL

- Automatisation de l'ouverture et fermeture des portails.

CHEMIN DU MONTRÉAL

- Réalisation de chicanes dans la montée côté HLM.



AVENUE DES VERDEAUX

- Réfection des quatre courts de tennis.

ÉCOLE MATERNELLE FRÉDÉRIC MISTRAL

- Réalisation d'un bâtiment faisant office de cantine et de préaux pour augmenter la capacité d'accueil.

PETITE ROUTE DE SORGUES

- Réfection de la toiture et plafond du local de l'haltérophilie.

ÉCOLES JACQUES PRÉVERT / LES MARRONNIERS

- Création d'une cour commune entre les deux écoles, suppression de la circulation dans la Rue des Ecoles.
- Installation de climatisations.
- Réfection des deux classes à l'étage côté Marronniers.
- Finition des escaliers extérieurs.
- Remplacement des portes issues de secours côté Marronniers.

CHEMIN DU MONTRÉAL

- Réalisation d'un terre-plein pour la mise en place d'une interdiction de tourner à droite en sortant du lotissement des Garrigues.

MAIRIE - HÔTEL DE VILLE

- Aménagement et équipement du Centre de Surveillance Urbaine.
- Réfection de la toiture et des trappes de désenfumage.
- Changement de la climatisation accueil du public.
- Remplacement de la porte d'entrée et de la vitrine de la Bibliothèque Municipale.

Travaux d'extension et de réaménagement de la station d'épuration

L'extension et le réaménagement de la station d'épuration débuteront en 2018. La station d'épuration de Bédarrides a été mise en service en 1990 et a bénéficié d'une extension en 2007 pour lui permettre d'augmenter sa capacité de traitement à 6000 équivalents habitants. Elle traite les eaux usées des habitants de la commune avant de rejeter une eau propre dans l'Ouvèze.

En 2016 la municipalité de Bédarrides avait confirmé au syndicat Rhône Ventoux que l'extension du réseau de l'assainissement collectif devait être inscrite au budget et réalisée en 2018 pour le quartier de la Roquette, le quartier du Coulaire et Saint-Jean ainsi que pour le Chemin des Sences.

Le coût total des travaux sur la commune s'élève à 4 969 000 € repartis de la manière suivante :

- Réseau d'assainissement 3 174 000€ pour la Roquette, le Coulaire et Saint-Jean.
- Réseau d'assainissement 466 044€ pour le chemin des Sences.
- Renouvellement du réseau d'eau potable 579 600€ pour l'ensemble des quartiers cités ci-dessus.

Différentes réunions ont eu lieu en 2017 entre la commune et le syndicat afin de mettre à plat l'intervention du syndicat dans les accès relevant du domaine privé. Le président du syndicat a accepté que les travaux s'effectuent pour la totalité de l'extension des réseaux et des branchements dans tous

les chemins privés ou publics des différents quartiers. Un cabinet d'étude prendra contact avec chaque personne pour expliquer la nature et le coût des travaux afin de préparer les conventions individuelles. Ces conventions autoriseront le syndicat à passer dans le domaine privé afin d'effectuer les travaux.

Une réunion publique aura lieu début juin, les techniciens du Syndicat Rhône Ventoux seront présents pour répondre à vos questions.

Réouverture du gymnase Saint-Éxupéry

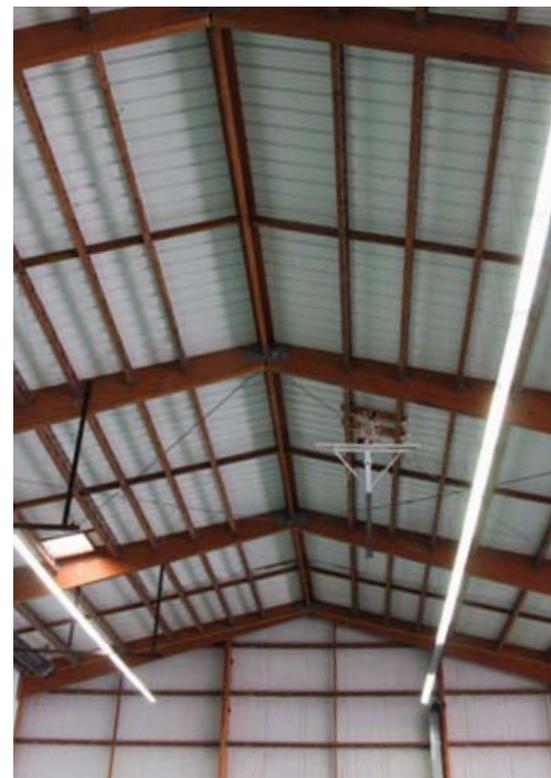
Un peu d'histoire... En 2013, les élus du syndicat intercommunal du collège Saint Exupéry décident d'entreprendre un ambitieux projet, celui de la réfection de la toiture du gymnase avec un dôme de lumière. Fin de cette année, le mistral avec des rafales à plus de 100 km, arrachent quelques plaques de la toiture. C'est à ce moment que démarre une longue attente d'une décision de justice pour la réparation de celle-ci.

En novembre 2017, suite à de fortes rafales de vent, le gymnase Saint Exupéry est fermé au public. La voûte a subi de nombreux dégâts rendant le gymnase inaccessible. Au vue des dégâts occasionnés, les élus décident d'entreprendre en urgence la réparation de la toiture. Les travaux ont démarré en janvier 2018.

Après un mois de travaux et de nettoyage, le 5 février dernier, le gymnase Saint Exupéry a réouvert ses portes aux collégiens et aux sportifs.

L'objectif des travaux de remise en état du gymnase était de retirer la voûte existante, affaiblie par le sinistre, d'isoler et fermer l'ensemble de la toiture, pour pouvoir ouvrir dès le début février, le plateau sportif, les vestiaires et la salle de danse. Mission accomplie !

Avant l'ouverture du gymnase au public, le bureau de contrôle a vérifié la conformité du bâtiment et donné son acceptation sans aucune réserve pour sa réouverture. Les cours et les entraînements sportifs ont donc pu reprendre.





Lancement du chantier de la future cantine de l'école maternelle

L'étude du projet a démarré début 2017, les travaux commenceront au premier semestre mars 2018. En effet, il était nécessaire, au vu du nombre d'élèves et du nombre de places limitées dans la cantine, d'offrir une structure plus confortable et hors d'eau. Les marchés ont été lancés en janvier et les travaux débiteront au printemps 2018.

Davantage d'enfants seront accueillis dans les locaux qui respecteront

les nouvelles normes et qui laissent la possibilité d'ouvrir une nouvelle classe vraisemblablement nécessaire dans les années à venir.

Pour la prévention des risques, le projet retenu pour cette nouvelle cantine qui sera construite sur un étage, offrira un refuge appréciable en cas d'intempéries dues à des inondations. Il ne sera plus nécessaire d'évacuer l'école vers le gymnase du collège.

C'est un grand avantage tout d'abord pour le personnel de la cantine car cela leur permettra de travailler plus efficacement qu'auparavant.

Cette nouvelle cantine se situera sur le côté ouest de la cour et au-dessus de l'entrée actuelle de l'école. Bien entendu, pendant la durée des travaux, l'organisation des rentrées et sorties sera aménagée différemment et tout a été pensé au mieux. Les familles et les riverains seront informés.

MONTANT PRÉVISIONNEL
DES TRAVAUX

500 000 €

COMPRENANT ÉTUDES,
CONSTRUCTION ET
AMÉNAGEMENT
DU NOUVEAU BÂTIMENT



Information sur les inscriptions aux écoles

Afin de prévoir au mieux les effectifs pour la rentrée prochaine, les écoles ont besoin de savoir le plus rapidement possible combien d'élèves arriveront en septembre 2018.

Pour l'école maternelle Frédéric Mistral, sont concernés les enfants nés en 2015 et les nouveaux arrivants sur la commune. Une permanence est mise en place du 19 mars au 6 avril à l'école de musique selon les horaires indiqués ci-après.

Pensez à vous munir du livret de famille, carnet de santé et d'un justificatif de domicile.

Pour les écoles primaires Les Marronniers et Jacques Prévert, vous pouvez prendre contact directement avec l'école par téléphone au 04 90 33 04 59 afin d'obtenir un rendez-vous (sauf pour les nouveaux arrivants sur la commune).

La mairie reste à votre entière disposition pour de plus amples renseignements au 04 90 33 01 48.

Les horaires d'inscriptions

Du 19 mars au 6 avril 2018

Les inscriptions ont lieu au premier étage de l'école de musique, derrière la mairie.

Lundi de 9h à 12h
Mardi de 9h à 12h et 13h30 à 17h
Mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 19h
Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi de 7h30 à 12h

MAI

VENDREDI
04

EXPOSITION DES PEINTRES BÉDARRIDAIS

Exposition en mairie

29ème exposition des Peintres Bédarridaï du 4 au 11 mai en mairie de Bédarrides. Ouverture de 10h à 12h et de 16h à 19h. Entrée libre.

MARDI
08

EXPOSITION SUR LA GUERRE 39 - 45

Programme détaillé à venir

Cérémonie au monument aux Morts à 11h suivie de lectures de lettres de déportés et tour dans le village avec des jeeps pour les enfants. Verre de l'amitié au Square du 11 novembre avec un groupe de musique qui jouera des standards des années 40. Exposition et conférence.

JEUDI
10

38ÈME FOIRE AUX CHEVAUX

Foire aux chevaux et à la brocante

Organisée par le Comité des Foires. C'est le jeudi de l'Ascension pour cette traditionnelle foire aux chevaux et à la brocante devenue au fil des années l'une des manifestations phare dans tout le village !

DIMANCHE
13

PÉTANQUE ÉLECTRONIQUE #3

Concours de pétanque - DJ's

Inoove organise son premier évènement de musique électronique gratuit en plein air au boulodrome de Bédarrides. Buvette et DJ's de 11h à 22h en accès libre.

DU MERCREDI
30

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Programme détaillé à venir

Une manifestation d'ampleur européenne organisée du 30 mai au 5 juin par le club de badminton «Volant des 7 Rivières» en collaboration avec la municipalité, la FFBad et le CDOS. Elle a pour objectif de promouvoir le développement durable et ses enjeux. Voici un aperçu du programme : conférence sur la relation entre le sport multidisciplinaire et le développement durable, expositions, théâtre et chorale. Une journée de formation sur comment organiser une manifestation sportive éco-responsable. Marché Bio et produits locaux. Présentation aux écoles par de jeunes entrepreneurs de leur activité éco-responsable avec des ateliers. Nouvelle journée de mobilisation pour une opération «rivières propres».

AU MERCREDI
05
JUIN

JUIN

DATE À DÉFINIR

«SOUFFLEUR, LE SOUS-MARIN OUBLIÉ»

Projection exclusive suivie d'une conférence à l'Espace 409

Film sur la découverte d'une épave de guerre au large du Liban par un plongeur Bédarridaï. Première diffusion en exclusivité à l'Espace 409.

VENDREDI
08

SOIRÉE NAMAS PAMOUS

Concert gratuit en plein air au Boulodrome

Après le succès de la première soirée on remet ça ! Concert live gratuit sous les étoiles proposée par la municipalité avec le groupe Namas Pamous. Venez profiter d'un concert pop rock en plein air au Boulodrome de Bédarrides. Bonne ambiance garantie !

JEUDI
21

FÊTE DE LA MUSIQUE

Programme détaillé à venir

Jeudi 21 juin, la municipalité organise la Fête de la Musique à Bédarrides.

En bref

Mobilisez-vous : 1er Relais pour la Vie à Sorgues les 6 et 7 octobre

En avant-première, Sorgues et la Ligue contre le Cancer 84 organisent le premier relais pour la vie de Vaucluse les 6 et 7 octobre : 24 heures de sport et de festivités non-stop pour lutter contre le cancer ! Pour participer à cette grande fête en tant que bénévole, organisateur, partenaire, proposer des animations ou constituer une équipe avec votre association, club, entreprise, école, ou vos réseaux sociaux, commerçants... Contacter la Délégation Sorguaise au 06 08 60 85 83 ou au 04 90 39 47 49. Par mail à l'adresse rplv.sorgues2018@ligue-cancer.net. Plus d'informations sur le site www.relaispourelavie.net.

Comité des Foires

Un nouveau bureau et de nouveaux projets

L'année 2018 a débuté par de nombreux changements au comité des foires lors d'une réunion organisée en janvier. Le bureau a été remanié dans son intégralité, à l'exception d'Anne Marie TURIN qui reste trésorière. De nombreux jeunes désireux de s'investir pour redynamiser la fameuse Foire aux Chevaux sont arrivés.

Fred DAMINIANI, devenu président, compte bien rassembler les forces de chacun afin de réussir cette 38ème édition. Ainsi, des groupes thématiques de travail ont été mis en place et chaque proposition est étudiée par le bureau avant validation.

Cette démarche va dans le sens d'une prise en main collégiale des actions et manifestations du comité.

Au sein de l'organisation, cette nouvelle façon de travailler a pour but de fédérer l'investissement de chacun et faire en sorte, à moyen terme, de créer un comité directeur.

> Comité des Foires de Bédarrides

Frédéric Daminiani

Contact : 06 95 29 35 80

Mail : cf.bedarrides@gmail.com

facebook.com/comitedesfoiresbdarrides/



Scrapbooking

Une nouvelle activité manuelle à découvrir !

L'association de Scrapbooking a vu le jour le 16 janvier 2018 sur Bédarrides.

Cette activité se déroule tous les mardis soirs à partir de 18h30 dans locaux de l'école de musique.

Une animatrice intervient une fois par mois pour vous faire découvrir une nouvelle technique. Pour les autres mardis, nous continuons nos oeuvres dans la joie et la bonne humeur.

> Scrapbooking

Françoise Ruberto

Contact : 06 72 98 02 63

Raymonde Rouard

Contact : 06 78 16 11 22



Les nouvelles activités sur notre commune !

Le Numéro 3

■ «La Cassolette» n'est plus, bonjour «Le Numéro 3». Jordy Moulin, jeune cuisinier de 24 ans, formé à l'école hôtelière d'Avignon, propose à l'heure du déjeuner, une ardoise au gré du marché, avec une cuisine traditionnelle et fait-maison. Le soir, l'ambiance change totalement avec un concept bar à vins, planches de charcuterie, fromages, tartines ou poissons à partager. Après 10 années d'expérience, Jordy se lance dans l'aventure entrepreneuriale et a emmené avec lui Florent qui le seconde au service.



◆ **Le Numéro 3**
13 quai de l'Ouvèze
Tél. 04 90 39 17 88
facebook.com/restaurantbaravinlenero3/

Ouvert tous les jours midi et soir, sauf mercredi et dimanche.

Les Fantaisies de Marie

■ La boutique «Les Fantaisies de Marie» vous propose dans un univers Chabby Chic, des idées cadeaux autour de la décoration de la maison, du bijou fantaisie, et des produits bien être.



Vous y trouverez les maisons, «Marius Fabre», «Mathilde M», «Yankee Candle» parmi tant d'autres dans cette boutique à l'ambiance très chaleureuse et super tendance.

Marie Laure Ghilozzi vous accueille du mardi au samedi de 9h à 12h 14h30 19h et le dimanche matin de 9h à 12h.

◆ **Les Fantaisies de Marie**
14 cours Bouquimard
Tél. 06 74 87 87 11
facebook.com/fantaisiesmarie/

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, et le dimanche matin de 9h à 12h

CultureViti

■ Cette nouvelle société Bédarridaise pratique la vente de matériels agricoles et de pièces détachées. Florian Brugeille, le gérant de cette entreprise et Julie Bernardoni son associée, vous proposent également des services tels que la réparation, la location, la fabrication ainsi que le montage et la maintenance de matériels. CultureViti c'est aussi la réalisation de prestations de services de mise en relation commerciale au profit d'une clientèle à la fois de professionnels et de particuliers.



◆ **CultureViti**
ZA le Remourin 9 allée des pins
Tél. 06 25 88 46 90
cultureviti@gmail.com

Mam Les Jeunes Pousses

■ Trois assistantes maternelles agréées qui exercent au sein d'une même maison de 120m2 possédant une terrasse, un espace bébé ainsi qu'une salle de motricité, vous proposent désormais leurs services. L'accueil est possible pour enfants porteurs de handicaps ou non car leur but est de répondre à un mode de garde adapté à chacun afin de favoriser l'épanouissement pour tous. La capacité d'accueil de cet établissement est de 12 enfants maximum.



◆ **Maison d'Assistants Maternelles**
« Les Jeunes Pousses »
8 bis chemin du Coulaire
Tél. 04 86 19 83 69
mamlesjeunespousses@gmail.com

Spirou et Wave Island recrutent 500 personnes

Le parc Spirou ouvrira ses portes le 1er juin prochain sur la zone de Beaulieu à Monteux. De l'autre côté de la route, le parc aquatique Wave Island devra démarrer sa nouvelle saison. À eux deux, les deux parcs doivent recruter près de 500 personnes pour pouvoir fonctionner avant l'été.

Christian Gros, maire de Monteux et président de la communauté de commune des Sorgues du Comtat, a signé une convention de partenariat avec les antennes de Pôle emploi de Carpentras et d'Avignon Réalpanier à la sous-préfecture de Carpentras, pour faire profiter de ces emplois

aux habitants de Monteux, Sorgues, Bédarrides, Pernes et Althen-des-Paluds en priorité.

En bref

Artisan, entrepreneur ou commerçant Bédarridaï, faites vous connaître !

Vous vous êtes installés récemment à Bédarrides ? Vous souhaitez vous faire connaître par l'intermédiaire de ce magazine ? Pour tout renseignement contactez le service communication à l'adresse communication@bedarrides.eu ou au 04 90 33 01 48. Pour figurer gratuitement dans l'annuaire de la commune remplissez le formulaire disponible dans la rubrique «Vie économique» du site internet de la ville : www.ville-bedarrides.com

Liste Bien Vivre à Bédarrides

Échanger, partager, s'entraider entre voisins

Élus municipaux, nous avons le devoir de vous informer sur la gestion de la commune et de vous alerter notamment sur la dégradation de la situation financière de la commune : des dépenses de fonctionnement supérieures aux recettes en 2016, une épargne en forte baisse, un effondrement des dépenses d'investissement, la menace d'un appel en garantie de la commune sur la concession de la zac des Garrigues déséquilibrée financièrement après tant d'atermoiements, gardés sous silence par la majorité municipale actuelle, comme tout le reste.

Mais nous avons aussi à cœur de proposer des idées d'actions, susceptibles d'améliorer la vie quotidienne des habitants, auxquelles tout le monde peut individuellement participer.

Nous vous présentons une plateforme numérique, que vous pouvez utiliser gratuitement, sans coût pour la commune, dont l'objectif est de développer les liens entre les habitants d'un même quartier. Il s'agit de la plateforme **Smiile**, premier réseau social français d'entraide et de proximité entre particuliers.

Cette plateforme offre un panel de services ouverts à la vie locale qui permet de créer une communauté entre

Liste Pour le Meilleur à Bédarrides

Bon cap, bon œil

L'année 2018 marque un nouveau tournant avec des bouleversements politiques importants et une situation de plus en plus délicate pour les collectivités au vu du désengagement de l'État.

La situation financière de la commune, héritage de six années d'investissements boulimiques de l'ancienne municipalité est rendue difficile malgré les trois années passées à la réduction de beaucoup de dépenses superflues.

L'endettement par habitant de la commune reste important (il convient de tenir compte de l'endettement de la commune, mais aussi celui de la communauté de communes) et la charge constante de l'annuité de la dette court encore pendant plusieurs années et est très lourde pour notre budget.

La majorité veut poursuivre le redressement financier en compressant les dépenses courantes sans réduire pour autant la qualité de son service public.

Il est à souligner que la majorité depuis 2014, n'a plus eu recours à l'emprunt ni à l'augmentation des taux d'imposition.

Nous continuons par ailleurs à gérer le problème prégnant des inondations en prévenant au maximum les risques majeurs avec nos trois syndicats partenaires

habitants d'un même secteur, pour communiquer et partager des services : **proposer des coups de main, mettre vos objets en partage, location d'espaces de stockage chez les particuliers**, location de voitures entre particuliers. Elle permet également **d'informer, de créer des sondages, d'organiser des achats groupés, de proposer du covoiturage, etc.**

Smiile, facile d'utilisation et pratique, met en avant les commerces, les associations, et tout ce qui intéresse la vie locale. Pour les services payants, tel le covoiturage, le paiement en ligne est prévu. Ce dispositif sans publicité conjugue solidarité locale, économie collaborative et respect des données personnelles.

Vous voulez partager ; Vous entraider entre voisins ; Vous recentrer sur l'économie locale tout en faisant des économies importantes au quotidien.

Alors une seule chose à faire, venez découvrir et vous inscrire sur www.smiile.com

Joël Sérafini, Réjane Audibert, Jean-Luc Sanchez, Marie-Dominique Sarrail, Jean-Pierre Granget, Sylvette Pézelier

qui ont procédé à de lourds travaux d'aménagement et d'entretien, ainsi que le travail au quotidien réalisé par les services techniques tant de la commune et de la communauté des communes pour protéger notre village.

Nous restons également attentifs à votre confort par le réaménagement et l'extension prochaine de la station d'épuration, du réseau d'assainissement collectif pour les quartiers de la Roquette, du Coulaire, de Saint Jean et du Chemin des Sences ainsi que la rénovation du réseau d'eau potable.

Concernant nos manifestations festives, il est à noter l'engagement soutenu de nos nombreuses associations culturelles et sportives, appui indispensable au dynamisme du village. La compagnie Zébral, par son partenariat avec la commune, accompagne nos actions culturelles en nous faisant partager des spectacles qualitatifs de musique, théâtre et danse.

Enfin, le projet sur l'ancien chemin d'Avignon, nouvellement nommé «Plaine du Grenache», est porté par le service économique de la Communauté de Communes des Sorgues du Comtat pour enrichir notre propre tissu économique local.

Comme nous vous l'avons promis, votre intérêt reste notre seule ligne de conduite et de mire.

La vinto-unenco* Ditado Regiounalo Prouvençalo de Bedarrido Couvidacioun*

Bràvis amigo e ami, sias couralamen counvida pèr nosto associacioun lou dissate* 10 de mars 2018 à coumta de 2 ouro dóu tantost* (14 ouro), à la salo di Verdau « Verdeaux ».

Envisajan un rescontre amistous, en ourganisant :

LA VINTO-UNENCO DITADO EN LENGU PROUVENÇALO

Se recampa* mai en 2018, pèr nosto ditado en grafio mouderno , es metre en valour la soumo de mai de cènt an d'eiretage de la reneissènço de la lengo de Prouvènço.

Adounc, dounan rendès-vous en tóuti lis amourous de nosto bello lengo prouvençalo, pèr targa* sus li tèste de la vinto-unenco ditado de Bedarrido. Prouvençau, dau *!

Tres nivèu soun previst :

1. *Nivèu de baso : pèr li gènt que mestrejon* panca bèn li dificulta de la grafio.*
2. *Nivèu counfierma: pèr li gènt que counèisson proun* l'escrì e li vincèire* passa dóu nivèu de baso*
3. *Nivèu mèstre : pèr aquéli qu'an deja davera* li joio* à passa-tèms dins*

Chasque nivèu aura sa ditado especialo.

Saran guierdouna* li 5 proumié di categourio 1 e 2 e li tres proumié pèr li mèstre.

Dóu tèms de la curreicioun di còpi pèr la jurado :

- Presentacioun de la « Counfrarié di Pescaire Lilèn »*
- Cant pèr lou « Roudelet Voucau » de Parlaren Bedarrido
- Curreicioun publico di tres* tèste : proujeicioun sus écran dins uno toco* pedagogico, emé tóuti lis esplico necito pèr coumprendre la grafio chausido pèr Frederi Mistral.

Dins sa charradisso facho au Ciéucle Artisti de Marsiho lou 25 de novembre 1882 :*

« Tóuti li pople tènnon e an toujours tenu à sa lengo naturalo : pèr-ço-que dins la lengo se molo e trelusis* lou caratère escrèt* de la raço que la parlo. Uno lengo , en un mot, es lou retra* de tout un pople*, es la Biblo de soun estòri, lou mounumen vivènt de sa persounalita. »*

Au plesi de vous vèire noumbrous pèr aquelo journado freirenalo.

Gloussàri : Glossaire*

<i>charradisso : causerie</i>	<i>proun : assez</i>
<i>counvidacioun : invitation</i>	<i>recampa : rassembler</i>
<i>dau : courage ; allons</i>	<i>retra : portrait</i>
<i>davera : obtenir</i>	<i>targa : s'affronter</i>
<i>escrèt : intime</i>	<i>toco : but</i>
<i>guierdouna : récompenser</i>	<i>trelusis : resplendit</i>
<i>joio : prix</i>	<i>tres : nombre 3</i>
<i>mestrejo : domine</i>	<i>vincèire : vainqueur</i>
<i>molo : incarne</i>	<i>Vinto-unenco : Vingt et unième</i>

INFOS PRATIQUES

HORAIRES MAIRIE

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.



Toutes les informations sur
Ville de Bédarrides

<http://facebook.com/VilledeBedarrides>

PERMANENCES EN MAIRIE

Laure Comte Berger : 1er lundi du mois de 10h30 à 11h30 sur rendez-vous.

CAUE Architecte Conseil : 1er jeudi du mois de 14h à 16h30 sur rendez-vous.

ADIL Avignon : Dernier jeudi du mois de 9h à 12h

CLIC RIVAGE : 2ème mardi du mois de 14h à 16h sur rendez-vous

Permanence cantine : Le mercredi de 7h15 à 12h15 et de 13h15 à 16h15. Le vendredi de 7h15 à 12h15.

Psychologue : Sur rendez-vous le lundi de 16h à 20h.

Relais parents Assistants Maternelles : Les jeudis sur rendez-vous au 04 90 39 72 34.

PERMANENCES A LA PMI (15 cours Bouquimard)

Consultations PMI : 3ème et 4ème mardi après-midi du mois sur rendez-vous au 04 90 39 93 25.

Assistants sociales : Sur rendez-vous au 04 90 39 58 44.

NUMÉROS UTILES

Police municipale : 04 90 33 55 97 police-municipale@bedarrides.eu

Multi accueil « Les Petits Princes » : 04 90 33 20 12

direction.creche@bedarrides.eu

Centre Municipal d'Animation : 04 90 33 13 11 cma@bedarrides.eu

Espace jeunes : 04 90 33 03 90 espacejeunesbedarrides@hotmail.fr

École de musique : 04 90 33 11 20 secretariatdumaire@bedarrides.eu

École de peinture : 04 90 33 01 48 secretariatdumaire@bedarrides.eu

CCAS : 04 90 33 08 59 ccas@bedarrides.eu

École maternelle Frédéric Mistral : 04 90 33 04 63

ecole-mistral@bedarrides.eu

Écoles primaires Les Marronniers et Jacques Prévert : 04 90 33 04 59

École privé Notre Dame du Sourire : 04 90 33 02 19

nddusourire@orange.fr

Collège Saint-Exupéry : 04 90 33 09 71 clg.st-exupery@orange.fr

La Poste : 04 90 33 02 47

Foyer 3ème âge : 04 90 33 11 68

Bibliothèque Municipale : 04 90 01 28 79

Maison de retraite EHPAD «Les 7 rivières» : 04 90 33 04 66

TRAITEMENT DES DECHETS

Déchet recyclables (emballages vides et non souillés) :

Collecte chaque mardi et jeudi selon votre secteur.

Verre : containers dans différents lieux du village

Textile : containers dans différents lieux du village

Objets encombrants : collectes chaque 1er et 3ème jeudi du mois, sur inscription au 04 32 70 20 81

Piles usagées : récupérateur en Mairie.

Bouchons : récupérateur à l'entrée de la Mairie.

Déchetterie intercommunale : petite route de Bédarrides à Sorgues. Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, les samedis de 8h à 17h.

État civil

Erratum : lors du dernier numéro, les décès mois d'août ont été remplacés par ceux du mois de juillet.

Août 2017

DÉCÈS

VANDAMME Sébastien décédé le 3 août 2017

DAUDEL Jean Antoine décédé le 5 août 2017

JARDON Yvette décédée le 8 août 2017

BAUER Rachel Françoise décédée le 24 août 2017

GONDRAN Jeannine Rose décédée le 16 août 2017

GARCIA Dolorès Encarnacion décédé le 22 août 2017

Octobre 2017

NAISSANCES

BRUS Lohan Laurent Clint né le 6 octobre 2017

MARIAGES

MANCIP Paul et SEVEON Johana mariée le 7 octobre 2017

MISTRAL-BERNARD Jean et NAVARRO Patricia mariés le 28 octobre 2017

DÉCÈS

VERA Linda Johanna décédée le 8 octobre 2017

GIBERT Solange Rose Francine décédée le 12 octobre 2017

LAUTIER René Étienne décédé le 14 octobre 2017

VANDAELE Paulette décédée le 30 octobre 2017

Novembre 2017

NAISSANCES

GUILLEM Ashley Marie Josiane née le 2 novembre 2017

CATTO Emma Christine Laurence née le 4 novembre 2017

REVOLTIER Antonin Pascal Pierre Joseph né le 12 novembre 2017

MAZZEI Louise Lysiane Margaret née le 13 novembre 2017

DÉCÈS

PASTORE Jean décédé le 17 novembre 2017

Décembre 2017

NAISSANCES

REGNIER Lucile Agathe Fernande née le 4 décembre 2017

GROSS Louane née le 21 décembre 2017

DÉCÈS

BENOIT Edouard décédé le 4 décembre 2017

LEYDET Marinette décédée le 9 décembre 2017

GEMENS Jeanine décédée le 12 décembre 2017

VAUTE Vincent décédé le 20 décembre 2017

POURRET Bernard décédé le 21 décembre 2017

FAIZENDE Louis décédé le 22 décembre 2017

BURVENIQUE Nicole décédée le 25 décembre 2017

FAVA Jean décédé le 25 décembre 2017

APARICIO MARTINEZ Elisa décédée le 29 décembre 2017

Janvier 2018

NAISSANCES

HELLER Aliénor Constance née le 5 janvier 2018

SCHMELZER Emmy née le 6 janvier 2018

BONHOMME Giulia Bernadette Pascale née le 16 janvier 2018

LOUIS Anna Elosia Wadiha née le 18 janvier 2018

BARTHELEMY Élisabeth née le 23 janvier 2018

MARIAGES

MARTIN Christophe et PEDDITZI Christine mariés le 13 janvier 2018

DÉCÈS

BAUER Baptiste décédé le 12 janvier 2018

GERMOND Marcel décédé le 12 janvier 2018

KAPRELIAN Louise décédée le 12 janvier 2018

AUFFAN Agnès décédée le 19 janvier 2018

GELIN Paulette décédée le 21 janvier 2018

Agenda



Service Minibus
Disponible pour la
manifestation.
Inscription au CCAS.

Mars / Avril / Mai / Juin

DIMANCHE 18 MARS



6ème rencontre de Théâtre Amateur Provençal

Organisée par Parlaren Bedarrido à 14h30 à la salle des Verdeaux. Tombola de soutien. Entrée libre.

LUNDI 19 MARS



Commémoration 19 mars 1962

Rendez-vous au square du 19 mars.

5ème rencontre de Théâtre Amateur Provençal

Organisée par Parlaren Bedarrido à 14h30 à la salle des Verdeaux. Entrée libre.

DIMANCHE 25 MARS



« Anen nega li lume »

Rendez-vous à 18h30 devant la mairie. Défilé dans le village en direction des berges de l'Ouvèze pour jeter les embarcations.

SAMEDI 31 MARS



Théâtre « Mr Mouche »

À 18h à l'Espace 409 suivi d'un apéro musical. Mr Mouche est une sorte de Charlot des temps modernes. Réservation au 06 73 26 77 61.

MERCREDI 4 AVRIL

Collecte de Sang

De 15h à 19h30 en mairie. Venez nombreux !

DIMANCHE 15 AVRIL

Repas de Printemps

Organisé par l'association Solidarité Bédarridaise à 12h à la salle Paroissiale. Renseignements au 04 90 23 97 71.

DU 20 AU 22 AVRIL



Printemps de la Chanson

Programme détaillé disponible sur le site de la ville Renseignements et réservations au 06 73 26 77 61.

SAMEDI 21 AVRIL

Tournoi de foot Etienne Granget

De 9h à 18h au stade de foot. Catégories U6/U7 et U8/U9.

MARDI 1 MAI

Randonnée pédestre

Organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang de Bédarrides. Inscription au 04 90 39 25 73

JEUDI 3 MAI

Soirée musicale

À 19h à l'Espace 409 avec l'école municipale de musique. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

DU 4 AU 11 MAI

29ème exposition des Peintres Bédarridais

En mairie de Bédarrides. Ouverture de 10h à 12h et de 16h à 19h. Entrée libre.

MARDI 8 MAI



Exposition sur la guerre 39 - 45 et cérémonie du 8 mai

Exposition, conférences et spectacle sur la seconde guerre mondiale. Cérémonie à 11h au Monument aux Morts accompagnée de jeeps et lectures de lettres de déportés. **Commémoration et exposition sur la guerre de 39/45**

Du 8 au 15 mai à l'Espace 409. Programme détaillé à venir.

JEUDI 10 MAI

Foire aux Chevaux

Organisée par le Comité des Foires de 8h à 19h dans Bédarrides. Grand vide grenier brocante de 7h à 18h au Square du 11 novembre. Renseignements au 06 24 80 42 14.

DU 12 AU 13 MAI

Portes ouvertes Club Loisirs

Exposition et vente d'objets de 10h à 18h au local Impasse Louissette Laffont.

DIMANCHE 13 MAI

Vide grenier Volant des 7 Rivières

À partir de 7h au parking des Verdeaux. Renseignements au 06 62 41 97 92.

Pétanque électronique #3

De 11h à 22h au boulodrome. Dj's et buvette en accès libre : www.inoove.fr.

DIMANCHE 20 MAI

Virade dans les Vignes

À partir de 9h30 place des écoles. Information et inscriptions au 06 95 37 72 70.

SAMEDI 26 MAI



Théâtre « Bienvenue au cabaret! »

À 18h30 à l'Espace 409. Venez vibrer au grand cabaret théâtral et musical de la compagnie Zébral.

Concours de boules

Le Team 424 organise un concours de boule à la mêlée. Au boulodrome à partir de 14h.

Tournoi féminin

De 9h à 18h au stade de foot.

DU 30 MAI AU 5 JUIN

Semaine Européenne du Développement Durable

Exposition, théâtre, conférence, chorale sur le lien entre le sport et le développement durable. Programme à venir.

SAMEDI 2 JUIN



Théâtre « Walden ou la vie dans les bois »

À 20h30 à l'Espace 409. Reprise de la création 2018 de ce véritable hymne à la nature dans le cadre de la semaine Eco-responsable. Spectacle (45mn) suivi d'une rencontre sur le thème « Zéro déchet en partenariat avec la bibliothèque.

DIMANCHE 3 JUIN



Théâtre « Bienvenue au cabaret! »

À 18h30 à l'Espace 409. Venez vibrer au grand cabaret théâtral et musical de la compagnie Zébral.

VENREDI 8 JUIN

Concert des Namas Pamous

Concert en plein air gratuit à partir de 19h au boulodrome !

